

Manifeste de Vienne pour une réforme en profondeur du droit canon

La conférence « Réforme de l'église et Droits de l'homme » que des mouvements de réforme dans l'église catholique autrichienne ont tenue le 20 novembre 2009 à Vienne a fourni la preuve du caractère indéfendable du droit canon romain (Codex Juris Canonici 1983)

En effet, ce dernier est souvent en contradiction avec les sources bibliques et avec les décisions du concile Vatican II aussi bien qu'avec les droits de l'homme fondamentaux reconnus généralement aujourd'hui.

C'est pourquoi ils lancent aux organes compétents du gouvernement de l'Eglise un

Appel urgent

à éliminer immédiatement ces graves carences qui nuisent énormément à la crédibilité de l'église et à surmonter ainsi la division qui existe effectivement entre le peuple chrétien et la direction de l'église.

Il est nécessaire,

- de s'atteler à un renouvellement fondamental de la constitution de l'église, et
- de reconnaître sans restriction la Déclaration générale des droits de l'homme de 1948, la Convention Européenne des droits de l'homme de 1950 et les Pactes des droits de l'homme des Nations Unies de 1966.

Cela signifie surtout

- un abandon du centralisme romain en faveur du principe de subsidiarité, comme l'a toujours proposé la doctrine sociale catholique, pour mieux correspondre aux besoins des églises locales
- l'évolution des instances collégiales et synodales consultatives vers des instances avec droit de décision, afin que le cléricalisme autoritaire puisse céder la place à des accords fraternels.

En plus cela demande

- la reconnaissance de la pleine égalité des droits des femmes et des hommes et du libre choix de leur mode de vie : le mariage et la prêtrise ne s'excluent pas l'un l'autre ;
- l'introduction d'un droit de procédure équitable, qui corresponde au minimum aux normes de procédures civiles, et d'une juridiction indépendante.

Les catholiques, hommes et femmes, rassemblés pour cette conférence, sont bien conscients de la responsabilité qui leur vient de leur baptême et de leur confirmation. Ils appellent les autres et s'engagent eux-mêmes à organiser leur vie conformément à ces principes et à exiger leur application à tous les niveaux de leur engagement ecclésial et à les faire triompher.

*Laieninitiative“
„Plattform „Wir sind Kirche“
„Priester ohne Amt“
„Pfarrerinitiative“*

Vienne, 27 Novembre 2009

http://www.wir-sind-kirche.at/content/index.php?option=com_content&task=view&id=512&Itemid=14